

# procès verbal de constat

*Dressé le DIX MARS DEUX MIL QUATORZE.*

*Par Maître Pascal ROBERT, Huissier de Justice Associé de la Société Civile Professionnelle Pascal ROBERT et Mayeul ROBERT, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y demeurant 16 rue Vignon à PARIS 9<sup>ème</sup>, soussigné,*

*À la demande du :*

*CRÉDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 1 847 860 375 euros immatriculée au RCS sous le numéro 954 509 741, dont le siège social est situé 18 rue de la République à LYON (69002) et dont le siège central est situé 20 avenue de Paris à VILLEJUIF (94811 Cedex).*

## motifs du constat

*Préalablement exposés à Maître Pascal ROBERT.*

*Le CRÉDIT LYONNAIS diligente une procédure de saisie immobilière à l'encontre de Monsieur Joseph EDERY concernant un appartement dépendant de l'immeuble sis à :*

*PARIS 20<sup>ème</sup>, 146 / 148 boulevard de Charonne et 2 / 4 rue de Bagnolet.*

*Un procès-verbal de description de cet appartement devant être dressé dans le cadre de la procédure, il est demandé à Maître Pascal ROBERT de se rendre sur place et de procéder à toutes constatations relatives à cet égard.*

# constatations de Maître Pascal Robert

*Je me suis rendu ce jour ,10 mars 2014, dans l'immeuble situé 146 / 148 boulevard de Charonne et 2 / 4 rue de Bagnolet à PARIS 20<sup>ème</sup>.*

*J'étais accompagné de Monsieur Jérôme POULAUD, Géomètre expert et de Monsieur Jean-Paul ALAUZE, Géomètre expert.*

*Ceux si ont effectué le métrage des locaux et ont établi les diagnostics techniques.*

*J'ai annexé au présent procès-verbal de constat une copie du rapport de métrage.*

## IMMEUBLE

*L'immeuble comprend deux bâtiments, l'un donnant sur le boulevard de Charonne et l'autre sur la rue de Bagnolet.*

*L'appartement, dont Monsieur Joseph EDERY est propriétaire, est situé dans le second bâtiment donnant sur la rue de Bagnolet.*

*Les façades extérieures de ce bâtiment côté rue et côté cour sont peintes et côté courette sont recouvertes d'un revêtement ciment.*

*Le tout est d'une propreté satisfaisante.*

*Les peintures de la cage d'escalier sont en bon état et propres.*

*L'escalier est en bois verni.*

*Il n'existe pas d'ascenseur.*

*L'immeuble comporte un gardien dont la loge est située au rez-de-chaussée du bâtiment sur rue.*

*Le syndic de la copropriété de l'immeuble est :*

- « Cabinet MASSON
- « 60 boulevard de Charonne
- « PARIS 20<sup>ème</sup>. »

## **LOT NUMERO 44**

*Il s'agit d'un appartement situé au troisième étage porte droite au fond du couloir.*

*Sur place j'ai rencontré le locataire, Monsieur DIALLO SALIOU.*

*Cet appartement se compose de deux pièces principales, d'une cuisine et d'une salle d'eau avec W.C.*

### **PREMIERE PIECE**

*On y accède directement depuis le palier de l'étage.*

*Elle est éclairée par une fenêtre ouvrant sur la courette.*

*Le sol est recouvert d'un revêtement en plastique imitant le parquet. Il est en état moyen.*

*Les murs, le plafond et les menuiseries sont recouverts d'une peinture en état moyen.*

### **DEUXIEME PIECE**

*Elle est située au fond de la première et éclairée par deux fenêtres ouvrant sur la rue de Bagnolet.*

*Le sol est recouvert d'une moquette en état moyen.*

*Les murs, le plafond et les menuiseries sont recouverts d'une peinture en état moyen.*

### **CUISINE**

*Elle est située à gauche de la première pièce et éclairée par une fenêtre ouvrant sur la courette.*

*Le sol est recouvert d'un carrelage ancien et en état moyen.*

*Les murs sont recouverts d'un carrelage ancien mais en bon état.*

*Le plafond et les menuiseries sont recouverts d'une peinture en état moyen.*

*Cette cuisine est équipée d'un évier inox posé sur un meuble en bois lamifié en état usagé.*

### **SALLE D'EAU**

*Elle est située à gauche de la première pièce.*

*Elle est obscure et sans aération.*

*Le sol est recouvert d'un carrelage ancien et en état moyen.*

*Les murs sont recouverts d'un carrelage ancien mais en bon état.*

*Le plafond et les menuiseries sont recouverts d'une peinture en état moyen.*

*Cette pièce est équipée de :*

- un bac à douche,*
- un lavabo,*
- un W.C. avec broyeur électrique.*

### **CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE**

*Le chauffage est individuel et électrique.*

*L'eau chaude est fournie par un cumulus électrique d'une contenance de 100 litres.*

### **CONDITIONS D'OCCUPATION DE L'APPARTEMENT**

*Monsieur DIALLO SALIOU m'a indiqué qu'un bail datant du mois de juin 2012 lui a été consenti par Monsieur EDERY.*

*Le loyer mensuel est de 800 (huit cents) euros charges comprises.*

*J'ai pris deux photographies de la façade extérieure de l'immeuble. Je l'ai intégrée au présent procès-verbal de constat.*





*Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, comportant six pages pages et une feuille en annexe pour servir et valoir ce que de droit.*

*Pascal Robert*



**ATTESTATION DE SURFACE**  
suivant mesurage effectué le 10 mars 2014

**PARIS 20<sup>ème</sup>**  
**146 Boulevard de Charonne**

\*\*\*\*

**Bâtiment B sur rue de Bagnolet**  
**Un appartement au 3<sup>ème</sup> étage, dernière porte au fond, à droite**

Société Civile Professionnelle  
**Pascal ROBERT**  
**Mayeul ROBERT**  
Huissiers de Justice associés  
16, rue Vignon  
75009 PARIS  
Tél. 01 40 06 08 98

\*\*\*\*

**Lot n° 44 de la Copropriété**

\*\*\*\*

**TABLEAU RECAPITULATIF**

Désignation	Superficies Privatives
Pièce principale (entrée)	10,75 m <sup>2</sup>
Cuisine	2,95 m <sup>2</sup>
Salle d'eau, water-closet	1,70 m <sup>2</sup>
Chambre	11,25 m <sup>2</sup>
<b>T O T A L.....</b>	<b>26,65 m<sup>2</sup></b>

**NOTA** : Superficies déterminées suivant les dispositions de la Loi « CARREZ » n° 96-1107 du 18/12/96 et du décret d'application n° 97-532 du 23/05/1997

**NOTA** : Règlement de copropriété non communiqué



Cabinet POULAUD & JATHIERES - Géomètre Expert D.P.L.G.  
75 rue Joseph Gaillard - 94300 VINCENNES